



GUIDE des pratiques écoresponsables



au TRAVAIL 

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
1 - LE RÔLE DES GESTIONNAIRES	4
2 - LES NOUVEAUX MODÈLES D'AFFAIRES	6
3 - L'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE	8
4 - LA GESTION RESPONSABLE	9
a - Le papier	9
b - L'énergie	10
c - L'eau	11
d - L'aménagement des lieux	12
e - Les transports	14
f - Les repas	15
g - Les événements	17
h - Les matières résiduelles	18
5 - LES PROGRAMMES DE CERTIFICATION ET DE RECONNAISSANCE	22
CONCLUSION	25
RÉFÉRENCES	26
AIDE-MÉMOIRE DES ÉCOGESTES	27

Coordination : Service de la vie communautaire,
de la culture et des communications de la Ville de Laval

Rédaction : Service de l'environnement de la Ville de Laval

Photographie de la couverture : Marc-Antoine Charlebois

Photographie : Ville de Laval, Luc Doyon, Vincent Girard,
Sylvain Majeau, Pépé, 2NSB Communication visuelle

Conception graphique et réalisation : 2NSB Communication visuelle

Production : Ville de Laval – VCCC, juin 2010

Les renseignements contenus dans ce guide sont publiés sous réserve de modifications. Ils sont conformes aux services et à la réglementation en vigueur au moment de l'impression de ce document.

Ville de Laval

? 311 ou 450 978-8000
www.ville.laval.qc.ca

Comptoir multiservice
1333, boulevard Chomedey

Imprimé sur papier recyclé



INTRODUCTION



Si la population terrestre reproduisait la manière de vivre, de consommer et de gaspiller des Québécois, il faudrait trois planètes pour satisfaire ses besoins¹.

Si plusieurs comportements responsables sont maintenant intégrés à la maison, qu'en est-il au travail? Les activités des institutions, des commerces ou des industries ont des répercussions importantes sur la consommation d'eau, de ressources naturelles, d'énergie et sur la production de gaz à effet de serre et des matières résiduelles. Bien qu'un nombre grandissant d'organisations manifestent désormais une volonté de faire les choses autrement, les actions à prendre et l'ordre des priorités ne sont pas toujours aussi bien définis. Par où commencer? À qui s'adresser? Quelles sont les ressources disponibles?

Le présent guide offre donc une liste d'outils, de suggestions et de références qui vous permettront de vous engager, ou de poursuivre vos actions, dans une démarche écocitoyenne corporative.



1. Rapport du vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2007-2008, tome II, Rapport du commissaire au développement durable, Harvey L. Mead

LE RÔLE DES GESTIONNAIRES

Les administrateurs sont des acteurs stratégiques du changement: leur engagement peut se traduire par l'application concrète d'une gestion respectueuse de l'environnement dans leurs pratiques et opérations courantes. Le système de gestion environnementale est un cadre référentiel intéressant pour aider à structurer cette démarche.

Penser à communiquer vos réalisations et à reconnaître les efforts des employés. Par exemple, il est possible de dresser un bilan ou de remettre des récompenses aux participants les plus impliqués. Il s'agit de faire du renforcement positif!



Des outils

Norme ISO 14001 – Norme internationale qui définit les bases d'un système de gestion environnementale: www.iso.org/iso/fr/iso_14000_essentials

Chaire en Éco-Conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi: www.uqac.ca/

Des exemples

Plan stratégique 2008-2013 de la région de Laval – Agir pour une région écocitoyenne de la Conférence régionale des élus de Laval: www.crelaval.qc.ca

Système de gestion environnementale du ministère de Développement durable de l'Environnement et des Parcs, juillet 2009: www.mddep.gouv.qc.ca

Écologisation des opérations gouvernementales du Canada: www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/

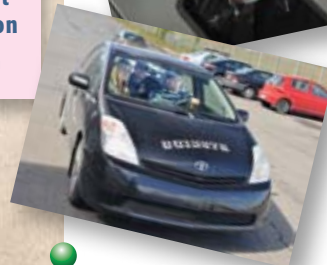
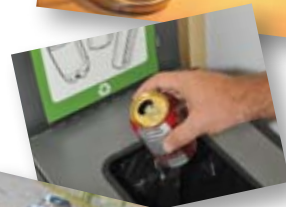
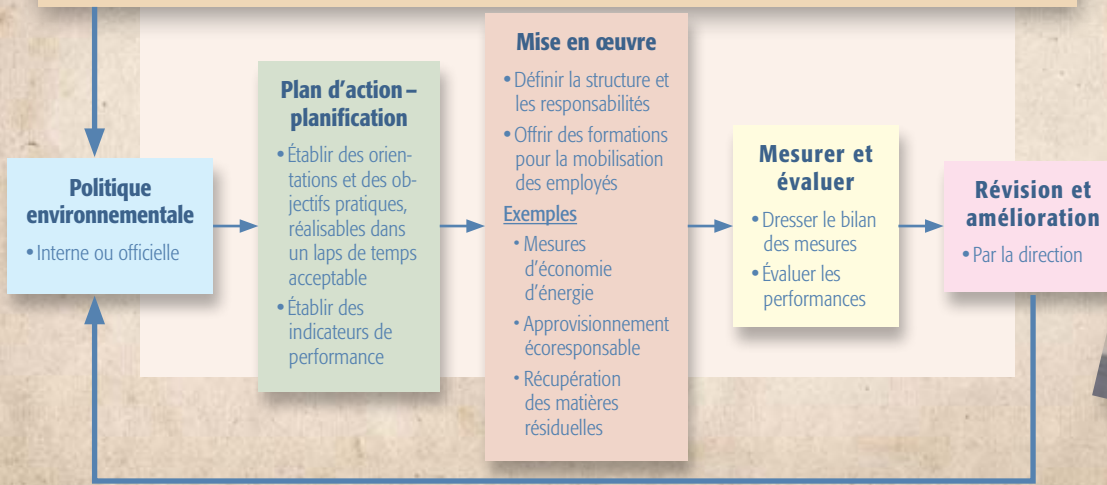


ENGAGEMENT

DIAGNOSTIC

- Bilan des actions
- Inventaire des biens consommés, de l'achat à l'élimination

- Bilan de l'énergie et de l'eau consommées
- Liste préliminaire des actions futures à implanter
- Bilan des GES



De la volonté d'intégrer des pratiques environnementales aux pratiques d'affaires émergent maintenant de nouveaux concepts et un nouveau langage. Voici la définition de quelques-uns de ces concepts :

L'empreinte écologique est la portion de terre vivante nécessaire à l'homme pour se nourrir, se loger, se déplacer et absorber les déchets qu'il produit (incluant le gaz carbonique). L'empreinte écologique du Québec est évaluée à 6 hectares par personne. La capacité de la Terre pour soutenir la vie humaine est de 1,8 hectare par personne.

L'analyse de cycle de vie est une méthode d'évaluation de l'impact environnemental, social et économique de l'ensemble des étapes de vie d'un produit ou d'un service telles que :

- * l'extraction et la transformation des matières premières;
- * la fabrication;
- * l'emballage et la distribution;
- * l'utilisation;
- * la fin de vie du produit (élimination).

Pour plus d'information:

Centre universitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services : www.ciraig.org/fr/pensee.html

Centre de recherche industrielle du Québec : www.criq.qc.ca/

Institut de développement de produits : www.idp-ipd.com/fr

LE CYCLE DE VIE

l'extraction et la transformation des matières premières

la fin de vie du produit



la fabrication




l'utilisation



l'emballage et la distribution





L'écoconception vise à intégrer l'environnement dans les phases de conception ou d'amélioration d'un produit, au même titre que les autres critères tels que le coût, la qualité, la faisabilité technique et les attentes du marché. L'objectif est donc de réduire les impacts environnementaux tout en conservant la qualité d'usage du produit.

Les avantages pour une entreprise peuvent être nombreux :


- * réduction des coûts de fabrication;
- * développement de nouveaux marchés;
- * amélioration des performances environnementales;
- * amélioration de l'image de marque.

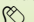
L'écologie industrielle est une approche intégrée des concepts de la pensée « cycle de vie ». Elle tient compte de la limite de disponibilité des ressources et de la capacité de la planète à absorber la totalité des déchets produits. Ses bénéfices, autant environnementaux qu'économiques, sont nombreux :

- * Mobilisation et coopération des intervenants publics et privés;
- * Transformation des relations entre l'industrie, la société et la nature;
- * Conservation des ressources, par exemple, les déchets, les eaux et les pertes énergétiques d'une entreprise peuvent devenir des ressources pour d'autres entreprises.



Pour plus d'information:

Le Centre de transfert technologique en écologie industrielle du Cégep de Sorel-Tracy propose des définitions de termes liés à l'écologie industrielle. Le document *L'écologie industrielle en 42 mots* peut être consulté sur le site Internet : www.cttei.qc.ca/LElen42mots.pdf .

Écologie industrielle, Environnement Canada (section Sources de pollution/Consommation énergétique de l'industrie) : www.ec.gc.ca/ .





L'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

Les entreprises peuvent réduire significativement leur empreinte écologique **en modifiant leurs habitudes de consommation** et en **faisant pression sur leurs fournisseurs**. Dans une optique d'approvisionnement responsable, chaque achat devrait être basé sur :

- * la réduction et la réutilisation;
- * l'économie financière;
- * le respect de l'environnement;
- * la réduction des émissions de gaz à effet de serre;
- * les conditions de travail;
- * le commerce à contribution sociale.



Voici quelques exemples de critères à intégrer dans une politique d'approvisionnement responsable :

Acheter seulement ce qui est nécessaire

Par exemple, tenez un inventaire exhaustif du matériel de bureau afin d'éviter les commandes inutiles.

Réduire les emballages et favoriser le vrac

Favoriser ce qui est permanent, de qualité et réutilisable

Choisir des produits recyclés ou recyclables

Pour vous guider, repérez le ruban de Möbius. Celui sur fond noir indique que le produit contient des matières recyclées, dont la teneur est parfois mentionnée à l'intérieur des flèches ou à côté du symbole. Celui sur un fond blanc indique que le produit peut être recyclé.



Acheter local

Favorisez l'achat de produits locaux ou fabriqués au pays plutôt qu'à l'étranger. Cela permet de réduire la quantité d'émission de gaz à effet de serre associés au transport des marchandises et d'encourager l'économie locale.

Acheter des produits affichant une certification environnementale reconnue

Par exemple, l'ÉcoLogo assure que la fabrication du produit acheté est conforme aux normes environnementales canadiennes.



Pour plus d'information :

Environnement Canada – Passons à l'action pour l'environnement : www.ec.gc.ca/

Centre des services partagés Québec : www.approvisionnement-quebec.gouv.qc.ca

Travaux publics et services gouvernementaux Canada – Lignes directrices concernant l'écologisation des achats de services : www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/



A) LE PAPIER

On avait prédit que l'arrivée de l'informatique favoriserait une diminution de la quantité de papier consommée. Or, cela a plutôt eu l'effet contraire. Cette production massive de papier entraîne la coupe d'arbres matures, la consommation d'énergie et la production de déchets, d'eaux usées et de gaz à effet de serre.

Une gestion responsable du papier d'impression s'impose dans nos activités d'affaires. Voici quelques trucs :

Favoriser le courrier électronique

- * Offrir à vos clients la réception des factures en ligne ou demander à vos fournisseurs de le faire.
- * Envoyer les talons de paye aux employés par messagerie électronique.
- * Faire parvenir vos lettres, invitations, présentations audiovisuelles et documents par courriel.

Saviez-vous que ?

Les pays industrialisés, qui regroupent 20 % de la population mondiale, consommeraient 87 % du papier d'impression et de publication (United Nations Environment Programm, avril 2002).

Favoriser les produits faits de fibres recyclées et issus d'un procédé sans chlore

Les fabricants de papier d'impression, de papier hygiénique et de papier à mains offrent désormais des produits faits de fibres recyclées postconsommation à 100 % et issus de procédés sans chlore. Surveillez la certification *Chlorine Free*.



Favoriser les produits certifiés FSC

La *Forest Stewardship Council* (FSC) est une organisation non gouvernementale (ONG) ayant développé des principes et critères de gestion forestière durable. Le logo FSC se trouve sur les produits de bois, de papier ou sur les meubles et assure que la forêt dont ils proviennent a été aménagée dans le respect de l'environnement et des communautés humaines qui en dépendent (www.fsccanada.org/ ).

Avant d'imprimer

- * Faire vos corrections à l'écran;
- * N'imprimer que les courriels importants;
- * Choisir la fonction d'impression recto verso.

Récupérer vos feuilles imprimées d'un seul côté afin de les utiliser pour des impressions brouillon ou pour faire des tablettes de notes

Dédier une imprimante chargée de papier déjà imprimé au recto



B) L'ÉNERGIE

Le Québec est parmi les plus grands producteurs d'énergie, mais c'est aussi l'un des endroits au monde où il se consomme la grande quantité d'électricité par habitant (Ressources naturelles et faune Québec, décembre 2009). La consommation énergétique des secteurs industriel et commercial représente plus de la moitié de l'énergie consommée au Québec (Agence de l'efficacité énergétique, décembre 2009).

En contrepartie, l'efficacité énergétique permet de réduire :

- * les émissions de gaz à effet de serre;
- * la pollution atmosphérique;
- * les coûts d'opération.

Avec l'augmentation des coûts de l'énergie, pas étonnant que l'efficacité énergétique fasse partie des premières mesures écoresponsables intéressantes à implanter dans les institutions, les commerces et les industries. Voici une liste de programmes et suggestions pouvant vous permettre de prendre ce virage :

☑ Prendre connaissance des programmes existants

- * *L'Office de l'efficacité énergétique* du ministère des Ressources naturelles du Canada a pour but d'améliorer l'efficacité énergétique dans tous les secteurs de l'économie canadienne. Plusieurs programmes et initiatives existent pour réduire la consommation d'énergie utilisée à des fins commerciales (www.oee.nrcan.gc.ca ☞).
- * *L'Agence de l'efficacité énergétique* propose divers programmes visant à améliorer le bilan énergétique de sa clientèle d'affaires (www.aee.gouv.qc.ca/clientele-affaires).
- * Sur le site Internet *Mieux consommer* d'Hydro-Québec, consultez les programmes et outils sur l'économie d'énergie destinés aux PME et aux grandes entreprises (www.hydroquebec.com/ ☞).
- * *L'Enviroclub* mis sur pied par le ministère du Développement économique, Innovation et Exportation (MDEIE) est un concept original pour aider les PME à mettre en place des mesures rentables d'efficacité (www.mdeie.gouv.qc.ca ☞).

☑ Moduler la température du système de chauffage et de climatisation

Le chauffage et la climatisation sont de très grands consommateurs d'énergie. Pendant la nuit, il n'est pas nécessaire de chauffer ou climatiser les pièces autant que pendant le jour. À ce fait, les thermostats programmables permettent une économie d'énergie de 10 %. Pour une plus grande performance, il existe des systèmes de contrôle automatisé des températures.





☑ Gérer adéquatement l'éclairage des bâtiments

Pour réduire la quantité d'énergie associée à l'éclairage intérieur et extérieur, il existe des ampoules, des lumières et des néons écoénergétiques haute performance (Fluocompact, DEL, LED, etc.). Ces produits sont un peu plus chers que les ampoules incandescentes traditionnelles, mais ils durent jusqu'à 10 fois plus longtemps et consomment moins d'énergie.

Il existe aussi des minuteries, des détecteurs de mouvements et des systèmes automatisés de contrôle pour l'éclairage permettant d'éclairer uniquement les pièces occupées.

De nombreux établissements laissent les lumières allumées après les heures de bureau. Pour réduire leur consommation d'énergie, les entreprises pourraient éteindre leurs enseignes lumineuses et éclairage intérieur non essentiel durant la nuit.



☑ Assurer une bonne gestion du parc informatique

Les équipements informatiques ont une consommation énergétique non négligeable. Les composantes les plus gourmandes sont les serveurs. Selon Environnement Canada, les déchets informatiques jetés en une année contiennent environ 3000 tonnes de plomb et une tonne de mercure.

Les mesures suivantes pourraient vous permettre des économies majeures :

- * Centraliser les serveurs et opter pour des serveurs moins énergivores.
- * Réduire le nombre de postes informatiques classiques, munis d'un disque dur et d'applications locales, en les remplaçant par des postes virtuels nécessitant seulement un clavier, une souris et un écran.
- * Opter pour des appareils et composantes affichant le symbole *ENERGY STAR* émis par l'Office de l'efficacité énergétique, qui offrent un rendement énergétique optimal.



Saviez-vous que ?

Dans le secteur commercial, l'éclairage compte pour 10 % de l'énergie consommée. Avec les mesures d'efficacité énergétique mises de l'avant, l'intensité énergétique a connu une baisse de 17 % dans ce secteur entre 1990 et 2004. Source : Agence de l'efficacité énergétique du Québec, décembre 2009



C) L'EAU

Inutile de rappeler que l'eau est une ressource indispensable à la survie de l'homme. Les Québécois, qui utilisent 424 litres d'eau en moyenne par jour (Réseau Environnement, février 2010), figurent parmi les plus grands consommateurs d'eau au monde. L'accès facile à une eau pure et propre donne l'illusion que cette ressource est illimitée, mais il n'en est rien.

Afin de réaliser des économies d'eau et d'argent, d'améliorer votre image publique et de protéger l'environnement, voici quelques mesures à retenir et à mettre en pratique.

Saviez-vous que ?

Du 15 mai au 1er septembre, il est interdit d'arroser la pelouse durant le jour sur l'ensemble du territoire lavallois. Pour connaître les détails du règlement relatif à l'arrosage, consultez la section Environnement du portail Internet de la Ville de Laval.

☑ Consulter votre compteur d'eau

Par une meilleure connaissance de votre consommation d'eau, vous serez en mesure d'identifier les sources de gaspillage de votre commerce ou industrie. Ce diagnostic vous permettra d'implanter des mesures ou des appareils qui vous permettront d'améliorer vos performances et de réaliser des économies substantielles.



☑ Colmater les fuites

Un robinet qui fuit peut occasionner une perte de **30 litres d'eau par jour**. Il s'agit de la quantité d'eau nécessaire pour abreuver une famille pendant 5 jours (Réseau Environnement, décembre 2009).



☑ Utiliser des pichets d'eau

Lors de vos réunions, pourquoi ne pas mettre à la disposition de vos invités des pichets d'eau plutôt que des bouteilles d'eau à usage unique ou des verres jetables.



☑ Se munir d'appareils et de dispositifs d'économie d'eau

Certaines mesures et appareils permettent de réduire la quantité d'eau consommée dans vos opérations quotidiennes :

- * Optimisation des procédés par l'installation, par exemple, de systèmes de recirculation de l'eau.
- * Installation de dispositifs permettant de mesurer la consommation d'eau.
- * Installation de dispositifs économiseurs d'eau.
- * Installation de robinets munis d'un œil magique qui cessent de couler après quelques secondes.



☑ Opter pour des toilettes écologiques

Dans le but de diminuer le gaspillage de l'eau potable, la Ville de Laval a modifié son règlement sur la construction pour rendre obligatoire l'installation de toilettes à faible débit (6 litres par chasse d'eau au plus) dans tout bâtiment nouvellement érigé ou modifié.



D) L'AMÉNAGEMENT DES LIEUX

La présence d'îlots de chaleur dans les milieux urbanisés est préoccupante et ses impacts sont importants :

- * Augmentation du nombre de jours où la température excède 35 °C ;
- * Aggravation de la pollution atmosphérique et hausse du nombre d'épisodes de smog ;
- * Risque pour la santé (problèmes respiratoires, coups de chaleur, augmentation des problèmes cardiorespiratoires chroniques) ;
- * Hausse de la consommation d'énergie associée à la climatisation des bâtiments.

(GUAY, F. BAUDOIN, Y., 2005)

Il existe cependant des solutions pour réduire la présence d'îlots de chaleur :

- ☑ **Réaliser un aménagement paysager autour des immeubles.**
- ☑ **Employer des matériaux réfléchissants sur les toits, tels une membrane ou du gravier blanc.**
- ☑ **Utiliser un recouvrement perméable ou constitué de pavés végétaux pour les espaces de stationnement.**

Pour connaître les divers matériaux réfléchissants et perméables qui peuvent être utilisés, consultez le document produit par le CRE-Montréal : www.cremtl.qc.ca ☞.

À Laval, la réglementation oblige toutes nouvelles institutions, les commerces et les industries à planter des arbres en façade. Pour les détails, référez-vous au *Code de l'arbre* sur le portail Internet de la Ville de Laval.

Saviez-vous que ?

Un îlot de chaleur est un espace fortement urbanisé où la température est de 5 à 10 °C supérieure à la moyenne régionale. Des matériaux tels que la brique, le béton et l'asphalte contribuent au réchauffement, alors que la présence d'arbres et autres végétaux permet de réduire la température ambiante (CRE Montréal, 2007)




E) LES TRANSPORTS

Le secteur des transports de personnes et de marchandises est la principale source d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et de smog au Québec. Il représente 40 % des émissions totales.

À Laval, selon une étude effectuée en 2007, les émissions relatives au transport frôlent les 63 %. L'augmentation des kilomètres parcourus pour les activités quotidiennes, l'étalement urbain et l'augmentation du transport des marchandises, souvent associé à la prospérité économique, sont autant de facteurs qui contribuent à l'augmentation des émissions de GES.



Les institutions, les commerces et les industries, de même que le reste de la société, doivent s'impliquer pour la lutte aux changements climatiques et trouver des solutions pour réduire les impacts des transports.



Le Guide des pratiques écoresponsables dans les transports, offert sur le portail Internet de la Ville de Laval, rassemble des renseignements et des astuces pour se déplacer tout en respectant l'environnement. Ces pratiques peuvent être appliquées à votre flotte de véhicules. Consultez-le pour plus d'information!



F) LES REPAS

Lorsque sonne l'heure du lunch, vous êtes sans doute plus intéressé à manger votre repas qu'à l'idée de réfléchir au sort de la planète. Voici quelques trucs simples pour adopter un comportement écoresponsable, malgré la faim qui vous tenaille :

☑ Remplacer le jetable par du durable

- * Utiliser de la vaisselle de porcelaine plutôt que de la vaisselle jetable.
- * Éviter les produits emballés en portions individuelles et les emballages de type Ziploc pour vos boîtes à lunch.



☑ Commander des paniers *Saveurs de Laval*

Une nouvelle coopérative formée de producteurs lavallois vous offre la livraison hebdomadaire en entreprise de paniers de fruits et légumes frais locaux. Pour une période de 10 semaines, débutant en août, profitez d'un panier de fraîcheur au travail ! La livraison est assurée à un regroupement d'entreprises localisées à une même adresse ou à une entreprise qui commande un minimum de 10 paniers.

Pour plus d'information :

Communiquez avec les responsables des paniers *Saveurs de Laval* au 450 978-5959 ou visitez le www.saveursdelaval.com

Saveurs
de Laval.com
...moi j'achète local!

☑ Opter pour les produits équitables

Pour du café et plusieurs autres produits (chocolat, thé, sucre, etc.) respectant l'équité et la responsabilité sociale dans le commerce international, recherchez le logo Certifié Équitable.



G) LES ÉVÉNEMENTS

Chaque événement ou rassemblement a une empreinte environnementale, que ce soit par sa consommation d'énergie, par les déplacements qu'il engendre, l'achat de biens et services ou encore par sa production de résidus.

Un événement écoresponsable intègre ainsi le développement durable à toutes les étapes de son organisation. Il vise donc à :

☑ Réduire les impacts négatifs de l'événement sur l'environnement, en réduisant :

- * les déchets générés ;
- * les gaz à effet de serre émis ;
- * les ressources naturelles consommées, etc.

☑ Augmenter les répercussions positives de l'événement en favorisant :

- * le commerce local ou équitable ;
- * les entreprises d'insertion sociale ;
- * l'accessibilité à l'événement, notamment pour les étudiants et les organismes à but non lucratif, etc.

(source : Réseau québécois des femmes en environnement :

www.evenementecoresponsable.com ☞)

☑ Lors de l'organisation de votre événement, tenez compte :

- * Du lieu : accessible par transport en commun, dans un bâtiment écologique et offrant les services de gestion des matières résiduelles.
- * Du transport : navette, système de transport en commun ou programme de covoiturage.
- * Des gaz à effet de serre (GES) : réduction, calcul et compensation.
- * De l'énergie.
- * De l'alimentation : produits locaux, équitables et biologiques.
- * De l'approvisionnement : fournisseurs écoresponsables offrant des produits réutilisables, compostables ou recyclables.
- * Des matières résiduelles : récupération des matières recyclables, organiques et dangereuses.
- * Des communications : directives et affichage clairs, diffusion des pratiques écoresponsables, réduction papier.

Pour vous inspirer :

Conseil québécois des événements écoresponsables : www.evenementecoresponsable.com ☞

Guide des événements écoresponsables de la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi : www.uqac.ca/ ☞

Guide de l'événement vert de Tourisme Laval : www.tourismelaval.com ☞



H) LES MATIÈRES RÉSIDUELLES

De toutes les matières résiduelles produites au Québec, plus de 40 % seraient issues des institutions, commerces et industries et donc, directement liées à nos activités professionnelles. En 2008, le taux de récupération des organisations atteignait 53 %; or, plus de 92 % de ces matières résiduelles peuvent être réutilisées, recyclées ou compostées (Recyc-Québec, 2008).



Saviez-vous que ?

Chaque année au Québec, environ 400 millions de contenants consignés ne sont ni rapportés à l'épicerie ou au dépanneur, ni mis au recyclage. Cela équivaut à 20 millions de dollars de consignes qui ne sont pas réclamées! (www.consignaction.ca/)

Réutilisation

Avant de jeter quoi que ce soit, vérifiez si l'article que vous avez entre les mains ne pourrait pas faire le bonheur de quelqu'un d'autre.

Il existe un large éventail d'organismes à but non lucratif qui recueillent gratuitement les articles dont vous voulez vous départir pour les redistribuer aux gens dans le besoin. Pour connaître l'ensemble de ces organismes dans la région de Laval, consultez le *Guide de récupération*, offert sur le portail Internet de la Ville de Laval.

Récupération

Pour vous aider dans la gestion des matières résiduelles au travail et pour réduire votre production de déchets, consultez la section *Gérer les matières résiduelles au travail* sur le site Internet de RECYC-QUÉBEC au www.recyc-quebec.gouv.qc.ca. Vous y retrouverez, entre autres, le *Répertoire québécois des récupérateurs, recycleurs et valorisateurs* et le *Guide Déchet Zéro au boulot*.

Pour favoriser l'implantation d'un programme de récupération au travail, la Ville de Laval vous offre des pictogrammes à télécharger gratuitement sur son site Internet (www.ville.laval.qc.ca), dans la section *Environnement*. Ces affiches ont été conçues pour faciliter le tri des matières résiduelles et pour identifier les différentes stations de récupération.



Contenants consignés

Procurez-vous des boîtes de récupération de contenants consignés, en composant le 1-877-CANETTE ou visitez le site Internet de CONSIGNaction au www.consignaction.ca.



Matériel informatique

Vous changez votre matériel informatique? Donnez vos vieux ordinateurs à l'OPEQ (Ordinateurs pour les écoles du Québec), un organisme à but non lucratif qui se chargera de leur donner une seconde vie et de les distribuer dans les écoles québécoises (www.opeq.qc.ca).

Si le matériel n'est plus réutilisable, assurez-vous d'en disposer de façon sécuritaire. Consultez le site de RECYC-QUÉBEC pour connaître les entreprises qui offrent ce service.



Piles et téléphones cellulaires

Les piles et les cellulaires contiennent des métaux lourds, il est donc très important de les récupérer. Pour la récupération des piles rechargeables et des cellulaires, communiquez avec la Société de recyclage des piles rechargeables (RBRC). Elle vous fournira gratuitement une boîte ainsi qu'une étiquette de retour préaffranchie (www.call2recycle.org).

Pour les piles non rechargeables, vous pouvez faire appel au service d'une entreprise spécialisée. Consultez le site de RECYC-QUÉBEC pour connaître les entreprises qui offrent ce service.

Saviez-vous que ?

Chaque année, 140 000 tonnes d'ordinateurs, de cellulaires, de numériseurs, d'imprimantes, de téléviseurs et de télécopieurs prennent la route des sites d'enfouissements canadiens.

Or, ces appareils peuvent contenir des substances toxiques telles que le plomb, le cadmium et le béryllium.





Cartouches d'encre

Il existe plusieurs options pour le recyclage des cartouches d'encre ou des cartouches laser. La *Fondation MIRA* récupère plusieurs types de cartouches originales, ce qui leur permet d'amasser des fonds pour leur œuvre. Un minimum de 10 cartouches au laser est requis pour une cueillette gratuite. (www.mira.ca ☎).

Une autre façon de récupérer vos cartouches vides est de les retourner à la compagnie. La plupart des compagnies reprennent leurs cartouches. Habituellement, l'étiquette de retour est fournie dans la boîte ou elle se télécharge sur le site Internet de la compagnie. C'est facile et c'est gratuit!



Peintures et huiles

Les surplus de peinture peuvent être recyclés et jouir ainsi d'une deuxième vie grâce à des programmes de récupération comme Éco-Peinture. Pour plus de détails consultez le site Internet au: www.ecopeinture.ca ☎.

Néons

Les néons peuvent contenir des métaux lourds tels que le mercure. Il est important d'en disposer de façon sécuritaire. Consultez le *Répertoire québécois des récupérateurs, recycleurs et valorisateurs* de Recyc-Québec pour faire appel à un récupérateur spécialisé.



Pour la récupération des huiles usées, faites appel au service de la Société de gestion des huiles usagées (SOGHU). Pour plus de détails consultez le site Internet au www.soghu.com ☎.



Les pneus

Si votre entreprise génère une grande quantité de pneus, contactez une firme spécialisée dans la collecte et le transfert de ce type de déchet.

Pour connaître la liste des récupérateurs de pneus pour la région de Montréal et des environs, consultez site Internet de RECYC-QUÉBEC.



Autres résidus dangereux

Plusieurs entreprises offrent des services de collecte des résidus dangereux. Pour une liste détaillée, référez-vous au *Répertoire québécois des récupérateurs, recycleurs et valorisateurs* de RECYC-QUÉBEC.

Rebuts industriels

Pour la récupération des résidus industriels et pour l'échange de matières résiduelles, visitez le: www.bourse-des-dechets.fr/ ☎.

Les matériaux de construction

Les résidus de construction et de démolition occupent une grande proportion de l'espace des sites d'enfouissement. En 2006, au Québec, le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition a généré 4,38 millions de tonnes métriques de débris et de matériaux résiduels (Recyc-Québec, mars 2008). Heureusement, il existe maintenant des débouchés pour la valorisation et la réutilisation de ce type de résidus. Consultez le *Répertoire québécois des récupérateurs, recycleurs et valorisateurs* de Recyc-Québec pour faire appel à un récupérateur spécialisé.



LES PROGRAMMES DE CERTIFICATION ET DE RECONNAISSANCE

Les institutions, commerces et industries sont maintenant sensibles aux problématiques environnementales et nombre d'entre eux posent des gestes concrets pour réduire leur empreinte écologique.

Les regroupements de différents domaines ont donc mis sur pied des programmes de reconnaissance ou de certification pour encourager leurs membres à poser des actions concertées et les mobiliser, mais pour surtout faire reconnaître leurs efforts. Bénéfice non négligeable, l'adoption de mesures de performance environnementales rime habituellement avec économie d'argent.

Les bénéfices

- ✓ Mesures de performance;
- ✓ Planification et orientation de la mise en œuvre d'actions concrètes;
- ✓ Engagement et mobilisation des employés;
- ✓ Accompagnement et accès à une banque d'information;
- ✓ Développement de connaissances pertinentes;
- ✓ Homologation des réalisations par un tiers indépendant;
- ✓ Reconnaissance de la participation de ses employés;
- ✓ Reconnaissance publique de ses réalisations et son engagement en faveur de la préservation des ressources naturelles et de l'environnement;
- ✓ Modèle pour la collectivité;
- ✓ Obtention d'une ou plusieurs certifications.

Gestion des matières résiduelles

ICI ON RECYCLE!

Ce programme de reconnaissance mis en place par RECYC-QUÉBEC souligne les efforts des organisations ayant implanté dans leurs établissements des mesures permettant une gestion exemplaire des matières résiduelles. Pour connaître les détails du programme: www.recyc-quebec.gouv.qc.ca



ENGAGEMENT > MISE EN ŒUVRE > PERFORMANCE



Aménagement d'immeubles écologiques

BOMA Québec

Les propriétaires d'immeubles à vocation commerciale et institutionnelle du Québec peuvent y participer, qu'ils soient membres ou non de BOMA Québec. L'objectif du programme n'est pas d'apprendre aux propriétaires à gérer leurs immeubles, mais plutôt de reconnaître ceux qui mettent en œuvre des pratiques environnementales: (www.boma-quebec.org 📄).



LEED Canada

LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) est un programme de certification et un point de référence international pour le design, la construction et l'opération des bâtiments durables à haute performance. Il fournit aux propriétaires et gestionnaires des bâtiments les outils permettant d'avoir un impact immédiat et mesurable sur la performance de leurs bâtiments dans les catégories suivantes :

- * Aménagement écologique des sites;
- * Innovation et design;
- * Gestion efficace de l'eau;
- * Énergie et atmosphère;
- * Matériaux et ressources;
- * Qualité des environnements intérieurs;
- * Endroit et liaisons;
- * Conscientisation et éducation.

Pour connaître les détails du programme consultez le site du Conseil du bâtiment durable du Canada au www.cagbc.org 📄 .

Établissements hôteliers

Clé verte

Le Programme de la Clé verte de l'Association des hôtels du Canada (AHC) est un système d'évaluation progressif conçu pour reconnaître les hôtels, les motels et les centres de villégiature qui se sont engagés à améliorer leur rendement financier et environnemental pour les catégories suivantes :

- * gestion environnementale de l'entreprise;
- * entretien ménager;
- * opérations liées aux aliments et breuvages;
- * salles de réunion et de conférence;
- * ingénierie.

Pour plus de renseignements :

consultez le site Internet suivant www.greenkeyglobal.com/cleverte.asp 📄 .





réservert

RéserVert

RéserVert est un programme de reconnaissance spécifique des milieux hôteliers et axé sur le concept de développement durable.

Les objectifs :

- * Favoriser la diminution des impacts négatifs provoqués par l'industrie hôtelière québécoise.
- * Faire évoluer rapidement les établissements hôteliers québécois vers l'équilibre que représente le développement durable.
- * Favoriser la participation des employés, des fournisseurs et des clients au développement durable de l'industrie hôtelière québécoise.

Pour plus de renseignements, consultez le site Internet : www.reservert.com ☎.



Ateliers mécaniques

Clé verte

Une quantité importante de résidus dangereux transite chaque jour dans les garages. C'est pourquoi Nature Action Québec, avec plusieurs partenaires majeurs, a développé la certification Clé verte. Il s'agit d'un programme de reconnaissance et de valorisation des mesures environnementales. CAA Québec participe au programme et s'est engagée à faire reconnaître l'ensemble de ses ateliers sur le territoire québécois : www.cleverte.org/ ☎.



Concours

Les Phénix de l'environnement

Les Phénix de l'environnement, qui reconnaît le savoir-faire québécois en matière d'environnement et de développement durable, est le plus prestigieux concours en environnement au Québec. Il s'adresse aux entreprises, institutions, municipalités, regroupements divers, organismes et individus qui démontrent par des actions et des initiatives concrètes, qu'ils ont à cœur de préserver et d'améliorer la condition de l'environnement dans une perspective de développement durable :

(www.phenixdelenvironnement.qc.ca ☎).



CONCLUSION

La somme des gestes posés par chaque individu a des répercussions positives sur l'environnement et elles sont encore plus significatives si une démarche globale est entreprise et appuyée par les dirigeants.

Peut-être hésitez-vous encore à inciter vos gestionnaires, vos collègues ou vos employés à s'engager sur la voie de l'écoresponsabilité. Cependant, gardez en tête qu'il ne suffit souvent que d'un peu d'initiative et d'imagination pour arriver à convaincre plusieurs personnes d'adopter un comportement écoresponsable et obtenir des résultats concrets. En vous montrant persévérant et en privilégiant le principe d'action « un geste à la fois », vous arriverez sans doute à vos fins, et ce, pour le plus grand bien de notre planète !





RÉFÉRENCES

AFFLUENZA (1998)

Programme télévisé de type documentaire, présenté par PBS. [www.pbs.org/kcts/affluenza/].

AUX ARBRES CITOYENS (2006)

Trucs pour réduire sa consommation de papier [www.auxarbrescitoyens.com/article.php?id_article=0387].

COMITÉ VERT DU SÉNAT (n.d.)

Partenaire pour une colline verte – Éco-conseils pour le bureau [www.parl.gc.ca/Information/About/Greenhill/tips/SavePaper-f.asp?Language=F].

CONSOGLOBE (2007)

Le recyclage, un enjeu global [www.consoglobe.com/_consommation-durable/_conseils-pratiques.html?action=isteFolder&folderId=828].

ENVIRONNEMENT CANADA (1992)

Le bureau écologique – Conseils pratiques pour rendre votre bureau plus respectueux de l'environnement. Plan vert du Canada, 48 p.

ENVIRONNEMENT CANADA (1995)

Guide d'écologisation des réunions. Leçons tirées de la réunion des ministres de l'Environnement à Hamilton (1995) et du Sommet économique de Halifax (1995), 53 p.

ENVIRONNEMENT CANADA (2002)

Déchets – Le précieux papier [www.on.ec.gc.ca/community/classroom/c7-paper-f.html].

GUAY, F. BAUDOIN, Y. (2005)

«L'environnement dans tous ses états – Portrait des îlots de chaleur urbains à Montréal». Magazine Franc Vert [www.francvert.org/pages/23articleportraitdesilotsdechaleur.asp].

INFO PGM (2008)

[pgmr.info/pgmr-doc.html].

LA PRESSE (2008)

«Consommer moins d'eau», Lise Fournier.

RAPPORT SUR LA CARACTÉRISATION DES DÉCHETS DE ICI DE OTTAWA (2007)

Génivar, Kelleher Environmental et Jacques Whitford, 5 juin.

RÉSEAU ÉCO-CONSOMMATION (2005)

La gestion du papier au bureau [www.ecoconso.be/article113.html].

RESEAU ENVIRONNEMENT (2007)

Programme d'économie d'eau potable – Astuces! [www.reseau-environnement.com/RENV/ui/documents/peep/astuce.jsp].

SAUGOUT, Noëlle et Daniel ICHBIAH (2007)

Sauver la terre 365 gestes verts au quotidien, Paris, Éditions de L'Archipel, 428 p.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES HUILES USAGÉES

(2008) [www.soghu.com/fr/province.aspx?prov=11].

SYMPATICO MSN (2006)

Comment économiser en rendant votre maison écoénergétique [immobilier.sympatico.msn.ca/Comment+eacuteconomiser+en+rendant+votre+maison+eacuteeconomie+eacuteenergetique/TD/ContentPosting_TD.aspx?isfa=1&newsitemid=07182210-0af0-4e55-9361-699ad612a480&feedname=IMMOBILIER_TD-BANK&show=False&number=0&showbyline=False&subtitle=&detect=&abc=abc&date=False].

TIME MAGAZINE (2007)

«51 Things you can do to make a difference», 9 avril 2007, p. 59-81.

UQAM (1996)

Environnement – Seule la matière grise est inépuisable [www.environnement.uqam.ca/index.asp?section=petit_geste_grand].

VILLE DE SAINT-JERÔME (n.d.)

Les trucs écologiques [www.ville.saint-jerome.qc.ca/pages/GuideVert/trucs_saviez_vous_que.aspx].



Approvisionnement responsable :

- Acheter uniquement ce qui est nécessaire
- Favoriser ce qui est permanent et réutilisable
- Favoriser ce qui est facile à entretenir et à réparer
- Favoriser le vrac et réduire les emballages
- Acheter des produits ou appareils remis à neuf ou usagés
- Acheter local, biologique et équitable
- Elaborer une politique d'achat



Choisir des produits :

- Fabriqués à partir de matières recyclées
- Recyclables
- Biodégradables ou compostables
- Eco-énergétiques
- Permettant une économie d'eau
- Fabriqués de matières premières facilement renouvelables
- Dont la production et le transport produisent peu d'émissions de gaz à effet de serre
- Dépourvus de composés organiques volatils (COV)
- Non toxiques
- Sans chlorofluorocarbures (CFC)
- Sans métaux lourds (plomb, mercure, cadmium)
- Affichant une certification environnementale reconnue

Gestion responsable du papier

- Utiliser le courriel
- N'imprimer que les documents nécessaires
- Imprimer les présentations audiovisuelles en insérant plusieurs diapositives par page
- Corriger les documents à l'écran et non sur une copie imprimée
- Placer des bacs de récupération pour le papier imprimé d'un seul côté près des imprimantes
- Dédier une imprimante chargée de papier déjà imprimé recto
- Utiliser la fonction d'impression recto/verso
- Choisir l'option d'impression de deux pages par feuille
- Favoriser le papier et les enveloppes portant le logo FSC
- Favoriser le papier fait à 100 % de fibres recyclées postconsommation et issu d'un procédé de fabrication sans chlore

Économie d'énergie

- Opter pour l'achat d'appareils à rendement énergétique optimal (Energy Star)
- Faire une gestion responsable du parc informatique
- Utiliser au maximum la lumière naturelle
- Éteindre les lampes et luminaires à la fin de la journée de travail
- Prendre l'escalier plutôt que l'ascenseur
- Remplacer les ampoules incandescentes par des ampoules à basse consommation (ou fluocompacte)
- Bannir toutes les lumières halogènes
- Éteindre les ordinateurs et autres appareils informatiques avant de quitter le bureau
- Moduler la température en fonction de l'occupation du bâtiment
- Éteindre les lumières non essentielles et les enseignes lumineuses durant la nuit



Économie d'eau

- Mesurer votre consommation d'eau
- Colmater les fuites d'eau
- Installer des dispositifs d'économie d'eau et d'arrêt automatique sur les robinets
- Installer des toilettes à débit réduit
- Bannir les bouteilles d'eau à usage unique et boire l'eau du robinet
- Laisser un pichet d'eau au réfrigérateur
- Optimiser vos procédés par l'installation, par exemple, de systèmes de recirculation de l'eau
- Aménagements écologiques



Aménagement extérieur

- Planter des végétaux et des arbres autour des immeubles et sur les murs
- Employer des matériaux réfléchissants sur les toits
- Utiliser un recouvrement perméable ou constitué de pavés végétaux pour les espaces de stationnement



Transport

- Planifier les déplacements en voiture
- Favoriser les transports en commun et le covoiturage
- Encourager les transports actifs (installer des supports à vélos, aménager des douches, etc.)
- Gonfler les pneus à la pression recommandée
- Instaurer une politique pour contrer la marche au ralenti
- Acheter des véhicules hybrides ou à faible consommation de carburant
- Encourager les employés à dîner au travail
- Permettre le télétravail



L'heure du lunch

- Utiliser une boîte à lunch réutilisable
- Choisir des contenants réutilisables pour les boissons, sandwichs et collations
- Éviter les produits offerts en portions individuelles (jus, yogourts, collations, etc.)
- À la cafétéria, utiliser de la vaisselle et des ustensiles réutilisables
- Choisir un café équitable ou biologique
- Remplacer les gobelets jetables en plastique ou en styromousse par des tasses lavables
- Utiliser une gourde pour l'eau et un thermos pour le café
- Faire appel au service de livraison en entreprise de paniers de fruits et légumes de la Coopérative Saveurs de Laval



Événements écoresponsables

- Choisir un lieu accessible par transport en commun
- Choisir un lieu aménagé dans un bâtiment écologique
- Choisir un lieu offrant les services de gestion des matières résiduelles
- Offrir une navette, le transport en commun ou un programme de covoiturage
- Calculer et compenser les émissions de gaz à effet de serre qui n'ont pu être évitées
- Favoriser les produits locaux, équitables et biologiques
- Faire appel à des fournisseurs écoresponsables
- Acheter des produits réutilisables, compostables ou recyclables
- Offrir les services de récupération des matières recyclables, organiques et dangereuses
- Diffuser les initiatives environnementales adoptées
- Réduire la consommation de papier



Élimination responsable

- Réduire les commandes de matériel neuf
- Offrir les articles usagés à des organismes de charité
- Récupérer les matières recyclables et les matières organiques
- Récupérer les cartouches d'encre, les piles et les cellulaires
- Récupérer le matériel informatique
- Récupérer les ampoules et néons
- Récupérer les restes d'huiles et de peinture, de même que les résidus de produits dangereux
- Récupérer les pneus usagés
- Récupérer les matériaux de construction et rebuts industriels



« Une nouvelle manière de penser est
nécessaire si l'humanité
veut survivre. »

Albert Einstein

